



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2394

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à Mme Marie-George Buffet, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Marie-George Buffet. Monsieur le Premier ministre, jeudi dernier, le succès de la journée d'action intersyndicale a montré le rejet de votre réforme régressive sur les retraites par une majorité de nos compatriotes.

M. Yves Nicolin. À quand la retraite du PC ?

Mme Marie-George Buffet. Il a suffi que vos projets soient enfin transparents pour que le nombre de manifestants double.

M. Patrick Roy. Eh oui !

Mme Marie-George Buffet. Mais, loin d'entendre cette colère, vous continuez. Quel mépris d'affirmer que cette réforme, pourtant inefficace et injuste, est non négociable !

Inefficace, car, ne s'attaquant pas aux vrais problèmes, elle ne pourra pas assurer une solution durable à notre système de répartition.

M. Patrick Roy. Hélas !

Mme Marie-George Buffet. Pourtant, garantir l'efficacité sociale de ce système est possible. La proposition que les député-es communistes, républicains et parti de gauche ont déposée la semaine dernière en apporte la preuve.

Elle propose notamment de moduler les cotisations pour inciter à la création d'emplois et de dégager plus de 30 milliards de recettes nouvelles en faisant cotiser les revenus financiers.

Allez-vous enfin accepter d'en débattre ?

Injuste, votre réforme l'est car elle frappe les plus modestes. C'est le " travailler plus pour gagner moins ", cher au président de la République.

M. Patrick Roy. Eh oui !

Mme Marie-George Buffet. Ainsi, les fonctionnaires de catégorie C devront payer quarante euros de plus par mois pour obtenir une retraite de mille euros bruts, et vous allez jusqu'à retirer aux femmes fonctionnaires des droits liés à la maternité.

Vous ne faites pas les coffres-forts des puissants, mais les poches des salariés. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Monsieur le Premier ministre, je vous demande d'entendre nos compatriotes. Retirez cette loi de l'ordre du jour du conseil des ministres et de notre assemblée, et ouvrez enfin une véritable concertation pour assurer cette avancée de civilisation : le droit à la retraite à soixante ans à taux plein ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SRC.)*

M. le président. La parole est à M. Éric Woerth, ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

M. Éric Woerth, *ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique*. Madame la députée, nous nous attaquons aux vrais problèmes ; nous ne sommes pas dans les utopies. Nous regardons les choses en face, comme tous les gouvernements l'ont fait en matière de retraite. C'est évidemment et d'abord une question d'âge. Lorsque l'on parle de retraite, l'on parle évidemment de l'âge de la retraite. Tous les gouvernements ont agi

ainsi, parce qu'ils n'ont jamais nié la réalité.

Ce Gouvernement, et les gouvernements de droite qui l'ont précédé, sont les seuls à avoir modifié les systèmes de retraite sans qu'il y ait jamais eu la moindre idée ou la moindre proposition du côté de la gauche.

(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)

Il est juste de considérer que ceux qui ont commencé à travailler plus jeunes partiront plus tôt à la retraite : c'est la réforme que nous proposons. Il est juste de prendre en compte la situation de ceux qui ont souffert de pénibilité dans leur travail. Il est juste de demander aux plus hauts revenus de contribuer davantage au système de retraite.

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Ce n'est pas ce que vous faites !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Il est juste de préserver le système de solidarité à l'intérieur de notre système de retraite, en permettant notamment à celles et ceux qui ont commencé plus tard, en raison de la précarité de l'emploi, notamment les jeunes, de bénéficier, non de quatre trimestres, mais de six trimestres, et en permettant aux femmes qui ont attendu un enfant, de faire en sorte que les indemnités journalières soient comprises dans la base de calcul.

Tout à l'heure, j'ai visité une fonderie d'aluminium où j'ai rencontré nombre de salariés de plus de cinquante ans. Ils m'ont tous interrogé sur la réforme des retraites. J'ai pu leur indiquer que ceux qui avaient commencé à travailler plus jeune dans des métiers aussi durs que le leur pourront continuer de partir à la retraite à l'âge de soixante ans. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2394

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, solidarité et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 juin 2010